

Le Président

Monsieur François Bayrou
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 13 janvier 2025

Monsieur le Premier ministre,

A la veille d'une déclaration de politique générale et d'importants débats au sein de l'Assemblée nationale, je souhaite attirer votre attention sur les enjeux qui pèsent sur l'engagement des acteurs de la solidarité partout dans le pays.

Ces enjeux sont, vous le savez, lourds et croissants, même si nos niveaux de redistribution comptent parmi les plus importants au monde. Depuis quarante ans la pauvreté ne baisse plus, touchant plus de 10 millions de personnes. Alors que le nécessaire a été fait pour en éviter l'explosion durant la crise sanitaire, elle augmente depuis deux ans sous l'effet de la hausse des prix. La précarité s'étend.

Ces évolutions ne portent pas seulement atteinte à la dignité de millions de personnes et de familles. Elles provoquent l'inquiétude dans le monde du travail jusque dans une partie des classes moyennes. Au même moment les capacités d'action de nos associations sont affaiblies par de grandes difficultés financières à la suite de hausses de coûts non compensées par la puissance publique.

Ancrés dans les réalités de la société, nous ne sous-estimons pas l'ampleur de la difficulté de l'action publique au regard des fragilités et des divisions du pays et du poids de la dette publique.

La poursuite et l'amplification de la lutte contre la pauvreté et la précarité constituent cependant un impératif du point de vue de la dignité des personnes concernées et plus largement d'une organisation juste et apaisée de la société. Nous savons aussi combien les personnes en difficultés, les associations, les travailleuses et travailleurs sociaux, les bénévoles qui construisent et avancent malgré tout, avec les agents publics et les élus locaux, comptent parmi les atouts de notre pays.

Nous souhaitons dans ce contexte insister sur des évolutions de politiques publiques pour en améliorer l'efficacité :

- En les mettant à l'abri des tentations visant à rendre les plus fragiles – notamment les bénéficiaires du RSA et les étrangers - responsables des difficultés du pays ;
- En privilégiant une action dans la durée pour en corriger les dysfonctionnements qui alimentent la pauvreté de jeunes sortis de l'ASE, de femmes seules avec enfants, victimes de violences, de bénéficiaires de petites retraites, de personnes souffrant de difficultés psychologiques et d'addictions, de millions de personnes qui attendent un logement social dans toutes les villes françaises, de travailleurs pauvres, d'étrangers empêchés de travailler par les obstacles imposés à l'accès au séjour. Ces réalités frappent particulièrement une partie de la jeunesse de notre pays en passe d'être sacrifiée ;

- Dans un partenariat confiant, respectueux et exigeant, partant des personnes concernées, des acteurs professionnels et des bénévoles des associations pour porter l'action commune ;
- En sortant des procédures bureaucratiques au bénéfice des personnes – en réalisant enfin la solidarité à la source – et du travail social - dont la reconnaissance est indispensable à la continuité de notre action comme à la cohésion du pays ;
- Avec un ciblage de la sortie du « quoi qu'il en coûte » pour la dépense publique afin de ne pas pénaliser les plus fragiles, et par une plus grande justice fiscale.

Nous souhaitons enfin attirer votre attention sur deux priorités :

- Les choix budgétaires pour 2025 doivent permettre de poursuivre l'action des associations notamment pour l'accompagnement des personnes, l'hébergement d'urgence, des demandeurs d'asile et des réfugiés, le logement d'abord et le logement, ainsi que l'insertion par l'activité économique ;
- Une action déterminée en faveur du travail pour toutes et tous s'impose notamment pour la rémunération des travailleurs pauvres, le soutien à l'insertion par l'activité économique et aux territoires zéro chômeurs de longue durée, une mise en œuvre des nouvelles dispositions concernant le RSA adaptée à la situation de chacun(e) dans un cadre d'engagement réciproque, l'accès au travail des femmes seules avec enfants et des personnes étrangères.

Convaincu que ces éléments sont de nature à répondre aux impératifs de la cohésion nationale et à contribuer aux accords attendus de la part du gouvernement et de la représentation nationale dans l'intérêt du pays et notamment des plus démunis, veuillez agréer Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération.

Pascal Brice
Président